

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES

19260 Treignac

Lundi 23 février 2026

Paraphe

019-200066645-20260223-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2026

Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	32
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	4
Nombre de votants	38
Date de la convocation	16/02/2026
Certifié exécutoire le	23/02/2026
Date d'affichage	25/02/2026
Envoyé en préfecture le	25/02/2026

Le vingt-trois février deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOURDARIAS Sophie,

BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, LAURENT André, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDEENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : BEZEAU Sophie, ENSERGUEIX Jean-François.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : DELAUNAY Jean-Paul, GAGE Pascal, LONGUET Jean-François.

EXCUSES : COISSAC Vincent (donne procuration à RUAL Bernard), JAMILLOUX-VERDIER Simone (représentée par BEZEAU Sophie), LACHAUD Sylvie (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice) LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), LELIEVRE Carla (donne procuration à JANICOT Véronique), PLAS Marcel (représenté par ENSERGUEIX Jean-François).

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

20-2026 : Compte Financier Unique du BUDGET SPANC 2025.

Après avoir entendu et lu le compte de gestion et le compte administratif

Le Président se retire pour le vote, l'assemblée élit M. PETIT Christophe comme président de séance.

COMPTE FINANCIER UNIQUE BUDGET SPANC 2025

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 38 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide :

- d'accepter et valider le compte administratif qui se résume ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes 2025	32 108.10 €	0€
Dépenses 2025	11 309.42 €	0 €
Résultat net 2025	+ 20 798.68 €	0 €
Résultat cumulé 2024	+ 4 455.46 €	0 €
Résultat cumulé 2025	25 254.14 €	0€

Affectation des résultats :

Solde des Restes à Réaliser 2025 : 0 €.

Fait à Treignac le 24/02/2026

Le Président de séance

Christophe PETIT

